

La lecture publique dans les métropoles : l'exemple d'Aix-Marseille Provence

Interventions de Daniel Gagnon - Vice Président Culture Métropole Aix Marseille Provence et Véronique Vassiliou - Cheffe de la Lecture publique Métropole Aix Marseille Provence

La lecture publique est au cœur de la politique culturelle de la Aix Marseille Provence Métropole (AMPM) depuis sa création.

En 2017, la Métropole a confié au Cabinet ABCD la réalisation d'un diagnostic de son territoire.

Les principales conclusions furent que ce vaste territoire, composé de 92 communes, disposait d'un maillage d'établissements conséquent mais vieillissant ; peu d'inscrits au regard de la population, et une offre limitée en ressources et médiation numériques.

Pour palier ces différents constats et répondre aux attentes des professionnels et des habitants, la Métropole a fait le choix d'organiser sa politique culturelle autour de :

- l'organisation d'un réseau de bibliothèques, structuré par bassin de vie
- la constitution d'un service culturel adapté à la population
- l'élaboration d'une manifestation culturelle dans les établissements, Lecture par Nature

avec pour objectifs :

- d'impulser une dynamique d'innovation
- de permettre l'accessibilité de tous à la création et la connaissance
- et de garantir l'équité territoriale

1. Organisation d'un réseau de bibliothèques, structuré par bassin de vie

Issue de la fusion de six intercommunalités, AMPM compte 92 communes, 1,8 millions d'habitants pour une superficie de 3 173 km².

Vaste et étendu, le réseau de bibliothèques, constitué de médiathèques municipales et intercommunales, devrait être pensé en aires de lecture [7] selon les habitudes de déplacements des habitants, leur lieu de travail et de résidence. À terme, une carte unique, la circulation des documents par aire, un portail numérique seront développés.

2. La constitution d'un service culturel adapté à la population

Pour mieux répondre aux usages actuels, en cohérence avec la notion d'aire de lecture, AMPM entame une réflexion sur l'extension des horaires d'ouverture des établissements. Une expérimentation dans 5 à 6 bibliothèques est envisagée à l'horizon 2019, sur la base du volontariat.

En parallèle, des actions de médiation numérique seront déployées.

3. Lecture par Nature, un événement culturel métropolitain dans les bibliothèques

Le Vice-président à la Culture et aux équipements culturels, Daniel Gagnon, a souhaité mettre en place une manifestation métropolitaine de lecture publique « Lecture par Nature » proposée à l'ensemble des communes et bibliothèques du territoire. La première édition 2017 a connu un véritable engouement, et AMPM a souhaité renouveler l'opération.

L'ambition de l'édition 2018 reste identique : il s'agit de favoriser l'accès pour tous à une offre culturelle diversifiée, complémentaire des actions municipales, dans les médiathèques et bibliothèques, et de stimuler leur relation au livre, à la connaissance, au numérique et à la culture.

Un Contrat Territoire Lecture avec l'État a été signé en juin 2018 pour permettre l'ensemble du déploiement de ces actions.